

n°12

Date de publication
9 mai 2019

Date d'observation
6 mai 2019

Grandes cultures



À retenir cette semaine

- Blé
 - Toujours peu de pression maladie.
- Orge
 - Pas d'évolution de la pression maladie cette semaine.
- Triticale
 - La pression maladies reste très faible. Les triticales ont souffert de la sécheresse, ils reverdissent suite aux pluies de fin avril.
- Betterave sucrière
 - Présence significative de pucerons vert et noir.
- [Note commune enjeux épidémiolo pour export vers pays tiers](#)



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture

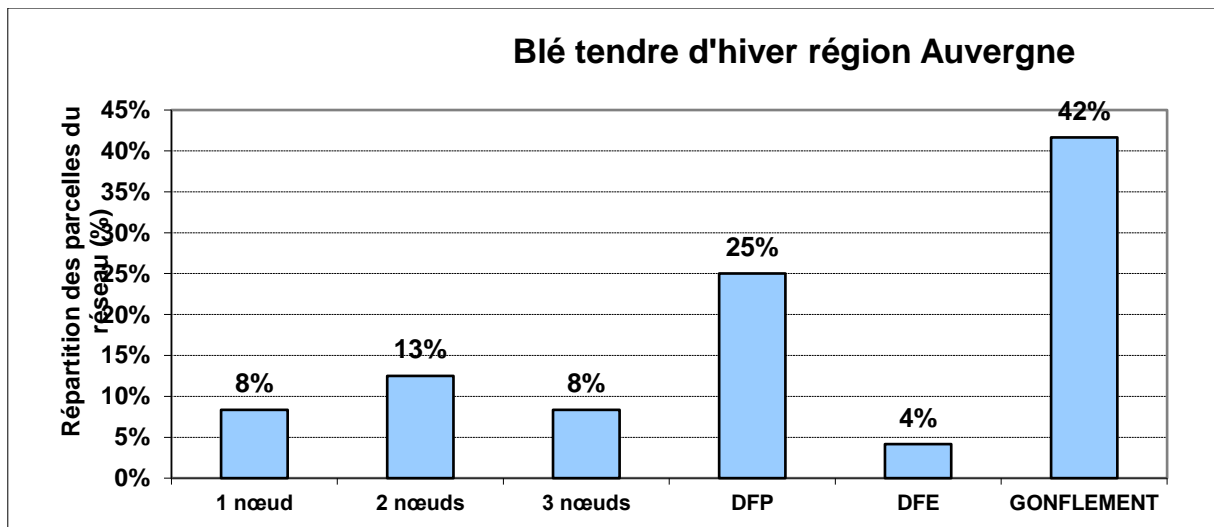


Réseau

Ce bulletin fait état de l'observation de 24 parcelles, 8 dans l'Allier, 11 dans le Puy-de-Dôme, 5 en Haute-Loire. Zones concernées par les observations : Bocage Bourbonnais, Sologne, Forterre, Limagne Nord et Sud, et le Velay.

Stades et état des cultures

42% des parcelles ont atteint le stade gonflement. Les stades avancent même si la végétation reste basse : un tiers des parcelles observées sont entre le stade 1 nœud et 3 nœuds. Les blés souffrent toujours du manque d'eau dans la plupart des parcelles malgré les pluies de la semaine dernière. Les stress hydriques et azotés, les fortes amplitudes de température et les rayonnements élevés conduisent à une végétation très courte. Attention à ne pas se laisser piéger par la faible élongation des entre-nœuds : la progression des stades se poursuit malgré tout. Plus que la hauteur de l'épi, l'observation du nombre de feuilles restant à sortir permet de situer le stade de la parcelle.



Maladies

- **Septoriose**

Analyse indicative du risque, modélisation, climatologie : la période de sensibilité du blé à la septoriose débute avec l'arrivée de parcelles au stade 2 nœuds. Son développement et sa nuisibilité sont fonction des précipitations jusqu'à la fin de la montaison.

- Un bilan de la présence de septoriose a été réalisé sur les 24 parcelles du réseau. Le développement de la maladie est, pour l'instant, très faible. Elle a été observée sur la F3 définitive sur 2 parcelles avec entre 10 et 20% des feuilles touchées, dans le nord du département de l'Allier.
- D'après le modèle SeptoLIS, des contaminations ont eu lieu à la faveur des pluies des dernières semaines mais concernent pour l'instant essentiellement les F3 et F2 définitives. La pression reste faible.



Observation et seuil de nuisibilité : à partir du stade 2 nœuds, observer les 3 dernières feuilles de 20 plantes. Le seuil de nuisibilité de la septoriose est atteint, pour des variétés sensibles, si plus de 20% des F4 définitives (= 2e feuilles au stade 2 nœuds et 3e feuilles déployées au stade dernière feuille pointante) présentent des symptômes et, pour des variétés peu sensibles, si plus de 50% des F4 définitives présentent des symptômes. Attention à ne pas se faire piéger par la faible hauteur des plantes : pour suivre la progression des stades et anticiper l'arrivée à « dernière feuille pointante », compter le nombre de feuilles restant à sortir.

Reconnaissance, facteurs de risque et leviers

Symptômes : taches rectangulaires allongées dans le sens des nervures, pycnides (points) noirs très visibles et caractéristiques de la maladie sur les taches « mûres ».

Situations à risque : variétés sensibles, semis précoces, pluies régulières pendant la montaison.

La lutte agronomique passe essentiellement par le choix d'une variété peu sensible.

Les symptômes, facteurs de risques et méthodes de lutte agronomique sont décrits dans la fiche accident « Septoriose » disponible sur <http://www.fiches.arvalis-infos.fr/>

• Rouilles

Cette semaine, les rouilles sont absentes des observations.



🌀 Orge

Données du réseau

Onze parcelles sur quatorze déclarées ont fait l'objet d'au moins une observation (quatre dans l'Allier, quatre en Haute-Loire et trois dans le Puy-de-Dôme) sur la période du 6 et 7 mai.

Stades des cultures

De 1 nœud pour les parcelles de Haute-Loire en altitude et de épiaison à début floraison en plaine

Etat végétatif

Les dernières feuilles sorties sont globalement saines.


Observations maladies

Certaines parcelles de l'Allier ont fait l'objet d'une intervention lors des trois dernières semaines.

- **Oïdium**


L'oïdium n'est plus signalé dans le réseau.

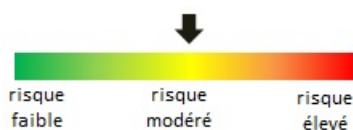
| Maladies | Période de sensibilité | Seuils d'intervention | |
|----------|------------------------|------------------------------------|---------------------------------------|
| | | Variétés sensibles | Variétés moyennement et peu sensibles |
| Oïdium | Z30 à Z49 | Plus de 20 % de feuilles atteintes | Plus de 50 % de feuilles atteintes |



- **Helminthosporiose**


L'helminthosporiose est observée dans trois parcelles du réseau et uniquement dans l'Allier. Elle touche entre 40% des F3 et pour une parcelle 10% des F1. Avec l'arrivée de nouvelles feuilles et les interventions réalisées ces dernières semaines la maladie n'a pas évolué.

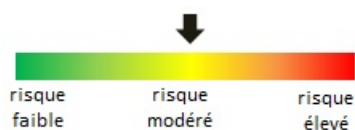
| Maladies | Période de sensibilité | Seuils d'intervention | |  |
|-------------------|------------------------|------------------------------------|---------------------------------------|---|
| | | Variétés sensibles | Variétés moyennement et peu sensibles | |
| Helminthosporiose | Z31 à Z51 | Plus de 10 % de feuilles atteintes | Plus de 25 % de feuilles atteintes | |



- **Rhynchosporiose**

La rhynchosporiose est signalée dans trois parcelles, deux dans l'Allier avec 20% des F3 et 10 % des F2 touchées et dans une parcelle du Puy-de-Dôme avec 10% des F3 touchées. Légère évolution cette semaine.

| Maladies | Période de sensibilité | Seuils d'intervention | |  |
|-----------------|------------------------|---|---|---|
| | | Variétés sensibles | Variétés moyennement et peu sensibles | |
| Rhynchosporiose | Z31 à Z49 | Plus de 10 % de feuilles atteintes et plus de 5 jours avec pluies > 1 mm depuis Z31 | Plus de 10 % de feuilles atteintes et plus de 7 jours avec pluies > 1 mm depuis Z31 | |



Observations ravageurs

Présence de criocères signalée dans 1 parcelle du Puy-de-Dôme avec 1% de plantes touchées. Les pucerons signalés la semaine dernière dans le Puy-de Dôme n'ont pas été signalés cette semaine.

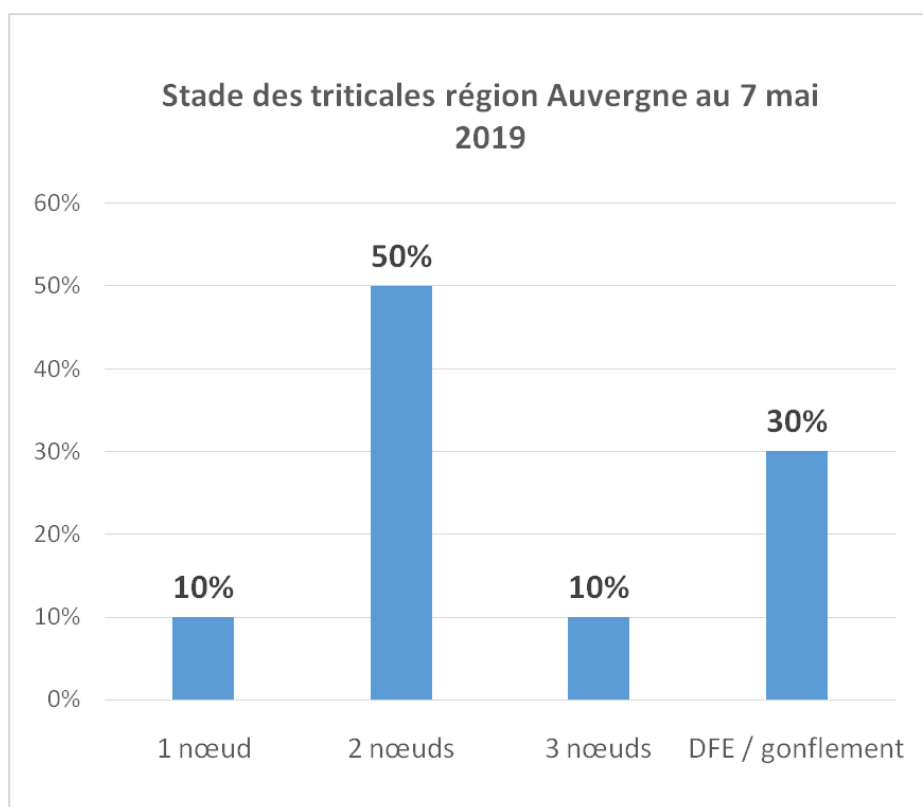
Triticale

Réseau triticale 2018 – 2019

Le réseau de surveillance cette semaine en Auvergne comprend 10 parcelles : 3 sur le plateau du Puy, 2 sur la planèze de Saint-Flour, 2 dans le Livradois-Forez, 1 dans le Bocage Bourbonnais, 1 en montagne Bourbonnaise et 1 dernière en Sologne Bourbonnaise.

Stades et état des cultures

Les stades des triticales vont du stade 1 nœud à 2 nœuds au-dessus de 900-1000 m et de 2 nœuds à gonflement en plaine et demi-montagne. Les triticales reverdissent suite aux pluies de fin avril. Les triticales sont courts dans l'ensemble, en particulier dans les terres superficielles.



Maladies foliaires

Les maladies sont quasiment inexistantes. L'oïdium a été signalé sur VUKA en Sologne Bourbonnaise sur 10% des F3.

Actuellement le niveau de risque maladies est très faible :



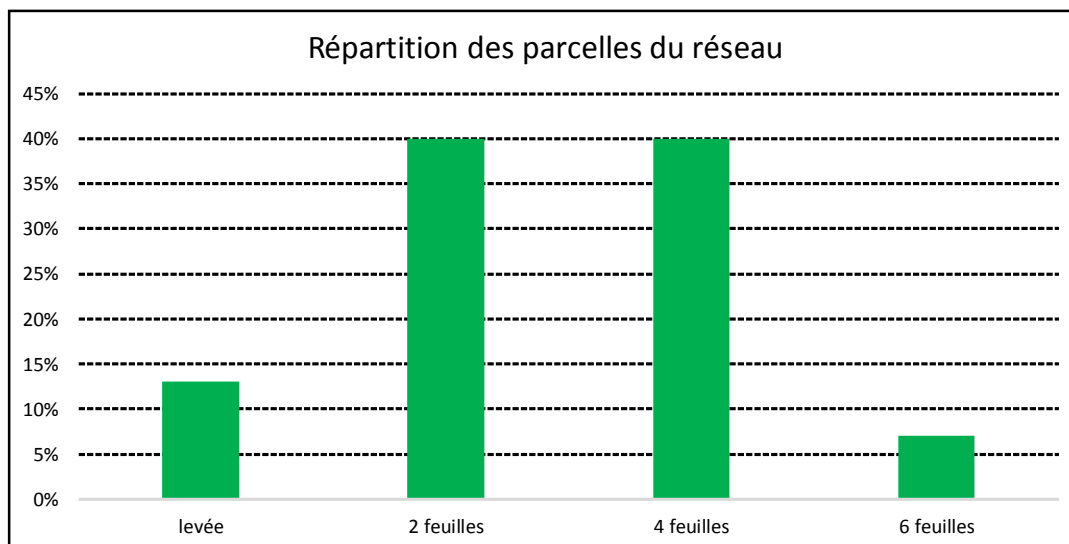
Betterave sucrière

Réseau

Cette semaine, 15 parcelles ont fait l'objet d'un suivi, 4 dans l'Allier et 11 dans le Puy-de-Dôme.

Stades et état des cultures

Le stade des parcelles est hétérogène, de la levée à 6 feuilles.



Ravageurs

- Puceron vert du pêcher – *Myzus persicae*

Le Puceron vert.

Le puceron vert est vecteur des différents virus de la jaunisse. La période de risque commence dès l'apparition des premiers pucerons jusqu'au stade couverture du sol.

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est de 1 puceron vert pour 10 betteraves.

Analyse de risque

La présence de pucerons verts est signalée sur 40% des parcelles observées cette semaine dont 40% avec pucerons verts aptères et 13% avec pucerons verts ailés.

20% des parcelles sont au seuil de nuisibilité, secteur Saulzet, Clerlande et La Sauvetat.



PUCERON VERT APTERE

- **Puceron noir de la fève – *Aphis fabae***

Le Puceron noir

Le puceron noir peut occasionner des dégâts directs en prélevant la sève. Il doit d'abord se nourrir de plantes infectées par *Myzus persicae* pour acquérir le virus et le disséminer.

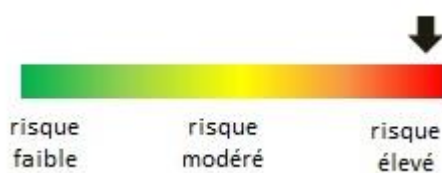
Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est une colonie de pucerons noirs pour 10 betteraves.

Analyse de risque

La présence de pucerons noirs est signalée sur 53% des parcelles observées cette semaine dont 47% avec pucerons noirs aptères et 33% avec pucerons noirs ailés.

33% des parcelles sont au seuil de nuisibilité, secteur Saulzet, Joze, Entraigues, Clerlande et Chidrac.



COLONIE PUCERONS NOIRS

- **Altises**

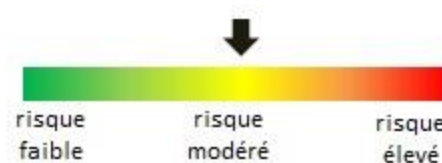
Observations

Des dégâts d'altises sont signalés sur 3 parcelles du réseau, avec de 2 à 60% de feuilles atteintes pour une parcelle à Lempdes.

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est de 30% de feuilles atteintes avant couverture du sol.

Niveau de risque



Pégomyes

Observations

Des symptômes de pégomyes (galeries translucides à contour irrégulier) sont signalés sur 3 parcelles du réseau, avec de 1 à 5% de plantes atteintes.

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est de 10% de plantes avec des dégâts frais avant couverture du sol.



Oeufs



Galerie translucide

- **Auxiliaires**

Des Thrips et des coccinelles sont signalés sur 2 parcelles du réseau.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François Roudillon (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 42

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tout autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

